

LE POINT DE VUE DE MARISOL TOURAINE

La justice passe par la retraite choisie

Une large majorité de Français jugent le projet socialiste sur les retraites plus juste, plus crédible et plus efficace à long terme que celui du gouvernement. De fait, celui-ci peine à convaincre : le relèvement de l'âge légal est la mesure la plus injuste qui soit ; les prélèvements exceptionnels de solidarité sont un alibi peu convaincant et incohérent : pour ne pas mettre à contribution les revenus du capital et maintenir le bouclier fiscal, la droite invente des prélèvements temporaires sur les salariés aisés et se prépare à saborder le fonds de réserve des retraites, qui devait garantir une retraite aux jeunes générations au-delà de 2020 !

Personne ne conteste, en tout cas pas les socialistes, que les besoins de financement pour garantir une retraite décente à nos concitoyens sont importants, de l'ordre de 45 milliards d'euros en 2025, soit 1,7% de la richesse nationale, et que cela impose un effort important et durable de tous les Français. Mais cet effort ne peut être assumé par les seuls salariés, et parmi eux les plus modestes. C'est pour cela que les revenus du capital doivent contribuer d'une

manière significative à l'effort collectif ; c'est l'un des piliers de la réforme proposée par les socialistes.

Il faut aussi agir sur l'âge effectif de départ à la retraite, qui est actuellement dans la moyenne européenne. Mais pour y parvenir, le relèvement de l'âge légal est la plus mauvaise des mesures. Par définition, ceux qui ont commencé à travailler jeunes, les ouvriers et les employés, devront poursuivre leur activité jusqu'à 62 ou 63 ans sans y gagner un euro de plus, alors que cela ne changera rien pour ceux qui sont entrés dans la vie active autour de 22 ans. Chaque année, 300.000 personnes partent en retraite à 60 ans en ayant déjà cotisé jusqu'à deux années de plus que ce qui leur est nécessaire. C'est de la redistribution à l'envers, les ouvriers payant pour la retraite des cadres supérieurs ! Sans augmenter significativement l'emploi des seniors, le relèvement de l'âge légal s'annonce comme une machine à fabriquer des chômeurs de longue durée !

Les évolutions du monde du travail obligent à diversifier nos politiques sociales. Pour cette raison, les socialistes préconi-

sent la mise en place de la retraite choisie. Comment y parvenir ? D'abord, en prenant en compte la pénibilité : le PS propose une bonification de 10% du temps travaillé dans des conditions reconnues comme pénibles. Ensuite, en validant mieux le temps passé à se former : les salariés en début de carrière doivent pouvoir cotiser de manière étalée dans le temps pour valider jusqu'à 3 années d'études. Enfin, en encourageant ceux qui le peuvent à travailler plus longtemps. Déjà les Français partent en moyenne à 61,6 ans : si l'on ne peut exclure, sous certaines conditions, d'avoir à allonger encore la durée de cotisation après 2020, il faut dès maintenant inciter à travailler plus longtemps, par exemple en revoyant les dispositifs de surcote ou leur mode de versement de façon à les rendre plus incitatifs dans la durée.

Une réforme des retraites est nécessaire, mais la voie imposée par le gouvernement n'est pas la seule.

Marisol Touraine est députée de l'Indre-et-Loire et secrétaire nationale du Parti socialiste à la santé et à la Sécurité sociale.